

Tableaux du rendement des composites de la

**SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU
NOUVEAU-BRUNSWICK**

Période de 10 exercices terminée le 31 mars 2009

**KPMG LLP****Chartered Accountants**

Frederick Square Suite 700
77 Westmorland Street
Fredericton NB E3B 6Z3
Telephone (506) 452-8000
Fax (506) 450-0072
Internet www.kpmg.ca

One Factory Lane
Place Marven's
PO Box 827
Moncton NB E1C 8N6
Telephone (506) 856-4400
Fax (506) 856-4499

Harbour Building
133 Prince William Street
PO Box 2388 Stn Main
Saint John NB E2L 3V6
Telephone (506) 634-1000
Fax (506) 633-8828

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS SUR LES TABLEAUX DU RENDEMENT COMPOSÉ DES PLACEMENTS

Aux administrateurs de la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick

Nous avons vérifié si la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick s'est conformée aux normes de présentation des rendements composés établies par les Normes de rendement des placements à l'échelle mondiale (NRPEM) du CFA Institute dans l'ensemble de la société pour la période de dix ans terminée au 31 mars 2009 et si la société a conçu ses processus et ses procédés de façon à calculer et à présenter son rendement conformément aux NRPEM au 31 mars 2009. Nous avons également vérifié les tableaux ci-joints du rendement composé des placements du total des actifs sous gestion de la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick pour la période de dix ans terminée au 31 mars 2009 et les tableaux complémentaires du rendement composé suivants pour la période de dix ans terminée au 31 mars 2009 (collectivement, les « tableaux ») :

- Fonds de retraite dans les services publics
- Fonds de retraite des enseignants
- Fonds de retraite des juges

La responsabilité de la conformité aux NRPEM, de l'élaboration de processus et de procédés et des tableaux ci-joints incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que la société respecte les NRPEM. Par conséquent, la vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui de la conformité de la société aux normes susmentionnées, l'évaluation de la conception des processus et des procédés de la société mentionnés ci-dessus, ainsi que l'exécution des procédés de vérification prescrits par NRPEM, y compris les procédés pour un contrôle de rendement, en plus d'autres procédés que nous avons jugé nécessaires dans les circonstances.



À notre avis, et à tous les égards importants :

- la société s'est conformée aux normes de présentation des rendements composés de NRPEM dans l'ensemble de la société pour la période de dix ans terminée au 31 mars 2009;
- la société a conçu ses processus et ses procédés de façon à calculer et à présenter ses résultats conformément aux normes de NRPEM au 31 mars 2009.

En outre, à notre avis, ces tableaux sont dressés, à tous les égards importants, selon les normes de présentation des rendements établies par NRPEM.

Le présent rapport n'est lié d'aucune façon à la présentation d'autres rendements composés de la société autres que ceux contenus dans les tableaux ci-joints.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Comptables agréés

Fredericton (N.-B.), Canada
Le 8 mai 2009

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Total des fonds sous gestion

Tableau du rendement des composites – total des fonds sous gestion
Période de 10 exercices terminée le 31 mars 2009

	Rendement annuel total en %	Rendement de l'indice de référence en %	Nombre de portefeuilles	Dispersion des composites en %	Total de l'actif à la fin de l'exercice (en millions de dollars)	Total de l'actif sous gestion en %
1 ^{er} avril 2008 – 31 mars 2009	(18,34)	(18,62)	3	0,22	7 026,0	100,00
1 ^{er} avril 2007 – 31 mars 2008	0,79	0,52	3	0,07	8 693,7	100,00
1 ^{er} avril 2006 – 31 mars 2007	8,68	8,00	3	0,18	8 708,3	100,00
1 ^{er} avril 2005 – 31 mars 2006	15,87	15,78	3	1,01	8 089,5	100,00
1 ^{er} avril 2004 – 31 mars 2005	8,51	8,14	3	0,42	7 046,1	100,00
1 ^{er} avril 2003 – 31 mars 2004	25,27	24,96	3	2,07	6 556,0	100,00
1 ^{er} avril 2002 – 31 mars 2003	(6,95)	(7,18)	3	2,40	5 279,6	100,00
1 ^{er} avril 2001 – 31 mars 2002	3,45	3,28	3	0,29	5 822,4	100,00
1 ^{er} avril 2000 – 31 mars 2001	(5,23)	(4,39)	3	2,41	5 794,7	100,00
1 ^{er} avril 1999 – 31 mars 2000	20,57	20,58	3	4,04	6 203,2	100,00

Les notes afférentes aux tableaux du rendement des composites en font partie intégrante.

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Total des fonds sous gestion

Tableau du rendement des composites – par catégorie d'actifs
Période de 10 exercices terminée le 31 mars 2009

		Rendement annuel total en %	Actions en %	Autres placements* en %	Obligations nominales en %	Actifs indexés sur l'inflation en %	Actifs à court terme en %	Couverture de change** en %
1 ^{er} avril 2008 – 31 mars 2009	Rendement	(18,34)	(30,37)	(19,05)	5,19	(1,30)	2,79	(2,43)
	Indice de référence de la catégorie	(18,62)	(30,60)	(21,68)	6,39	(0,78)	2,40	(2,43)
	Pourcentage visé des actifs	100	45	17	27	9	2	-
1 ^{er} avril 2007 – 31 mars 2008	Rendement	0,79	(4,69)	5,13	6,98	5,90	4,65	-
	Indice de référence de la catégorie	0,52	(4,93)	1,34	6,99	6,38	4,61	-
	Pourcentage visé des actifs	100	47	13	28	10	2	-
1 ^{er} avril 2006 – 31 mars 2007	Rendement	8,68	12,28	11,57	5,69	0,10	4,27	-
	Indice de référence de la catégorie	8,00	12,35	7,54	5,33	0,04	4,19	-
	Pourcentage visé des actifs	100	44	11	30	12	3	-
1 ^{er} avril 2005 – 31 mars 2006	Rendement	15,87	27,23	12,84	5,09	11,78	3,01	-
	Indice de référence de la catégorie	15,78	27,82	12,43	4,93	11,77	2,84	-
	Pourcentage visé des actifs	100	39	16	30	12	3	-
1 ^{er} avril 2004 – 31 mars 2005	Rendement	8,51	11,84	6,72	5,28	11,32	2,46	-
	Indice de référence de la catégorie	8,14	11,50	6,38	5,01	10,68	2,22	-
	Pourcentage visé des actifs	100	39	16	30	12	3	-
1 ^{er} avril 2003 – 31 mars 2004	Rendement	25,27	39,26	26,64	10,27	15,42	3,04	-
	Indice de référence de la catégorie	24,96	38,03	31,84	10,10	15,27	2,97	-
	Pourcentage visé des actifs	100	47	12	27	12	2	-
1 ^{er} avril 2002 – 31 mars 2003	Rendement	(6,95)	(22,55)	(16,72)	9,76	19,99	2,87	-
	Indice de référence de la catégorie	(7,18)	(22,12)	(19,86)	9,42	19,93	2,68	-
	Pourcentage visé des actifs	100	47	6	31	12	4	-
1 ^{er} avril 2001 – 31 mars 2002	Rendement	3,45	1,69	6,86	4,84	2,62	4,11	-
	Indice de référence de la catégorie	3,28	1,32	6,99	4,73	2,41	3,68	-
	Pourcentage visé des actifs	100	46	6	31	12	5	-
1 ^{er} avril 2000 – 31 mars 2001	Rendement	(5,23)	(18,39)	(13,38)†	8,98	11,66	5,87	-
	Indice de référence de la catégorie	(4,39)	(15,97)	(10,49)†	8,67	11,38	5,72	-
	Pourcentage visé des actifs	100	46	6	31	12	5	-
1 ^{er} avril 1999 – 31 mars 2000	Rendement	20,57	43,57	-	0,31	12,28	4,97	-
	Indice de référence de la catégorie	20,58	40,27	-	1,23	12,42	4,74	-
	Pourcentage visé des actifs	100	48	-	37	10	5	-

Les notes afférentes aux tableaux du rendement des composites en font partie intégrante.

* La catégorie des autres placements a été constituée le 1^{er} février 2001.

** La catégorie d'actifs des couvertures par superposition de devises a été constituée le 1^{er} avril 2008. Le rendement des couvertures par superposition de devises correspond au rendement des fonds en fiducie à participation unitaire distincts créés dans le but d'effectuer des opérations de couverture de change pour le compte des clients.

† Ces rendements n'ont pas été annualisés.

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Total des fonds sous gestion

Tableau du rendement des composites – par catégorie d'actifs

Chiffres annualisés pour les périodes indiquées

Rendements annuels composés		Total en %	Actions en %	Autres placements* en %	Obligations nominales en %	Actifs indexés sur l'inflation en %	Actifs à court terme en %	Couverture de change** en %
10 ans	Rendement	4,48	3,14	-	6,20	8,78	3,80	-
	Indice de référence de la catégorie	4,33	3,10	-	6,25	8,76	3,60	-
9 ans	Rendement	2,83	(0,58)	1,23	6,88	8,40	3,67	-
	Indice de référence de la catégorie	2,66	(0,37)	0,36	6,82	8,36	3,47	-
8 ans	Rendement	3,88	1,90	3,22	6,62	7,99	3,40	-
	Indice de référence de la catégorie	3,58	1,77	1,81	6,60	7,99	3,20	-
7 ans	Rendement	3,94	1,93	2,71	6,88	8,79	3,30	-
	Indice de référence de la catégorie	3,62	1,84	1,09	6,86	8,81	3,13	-
6 ans	Rendement	5,88	6,71	6,36	6,40	7,02	3,37	-
	Indice de référence de la catégorie	5,54	6,49	5,08	6,44	7,06	3,20	-
5 ans	Rendement	2,38	1,18	2,72	5,64	5,42	3,43	-
	Indice de référence de la catégorie	2,04	1,11	0,42	5,73	5,49	3,25	-
4 ans	Rendement	0,90	(1,33)	1,74	5,74	3,99	3,68	-
	Indice de référence de la catégorie	0,57	(1,34)	(1,02)	5,91	4,23	3,51	-
3 ans	Rendement	(3,65)	(9,34)	(1,71)	5,95	1,52	3,90	-
	Indice de référence de la catégorie	(4,05)	(9,50)	(5,14)	6,23	1,83	3,73	-
2 ans	Rendement	(9,28)	(18,54)	(7,75)	6,08	2,24	3,71	-
	Indice de référence de la catégorie	(9,56)	(18,77)	(10,91)	6,69	2,74	3,50	-
1 an	Rendement	(18,34)	(30,37)	(19,05)	5,19	(1,30)	2,79	(2,43)
	Indice de référence de la catégorie	(18,62)	(30,60)	(21,68)	6,39	(0,78)	2,40	(2,43)

Les notes afférentes aux tableaux du rendement des composites en font partie intégrante.

* La catégorie des autres placements a été constituée le 1^{er} février 2001.

** La catégorie d'actifs des couvertures par superposition de devises a été constituée le 1^{er} avril 2008. Le rendement des couvertures par superposition de devises correspond au rendement des fonds en fiducie à participation unitaire distincts créés dans le but d'effectuer des opérations de couverture de change pour le compte des clients.

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Fonds de retraite dans les services publics

Tableau supplémentaire du rendement des composites – total du Fonds (*note 3*)
Période de 10 exercices terminée le 31 mars 2009

	Rendement annuel total en %	Rendement de l'indice de référence en %	Total de l'actif à la fin de l'exercice (en millions de dollars)	Total de l'actif sous gestion en %
1 ^{er} avril 2008 – 31 mars 2009	(18,43)	(18,69)	3 844,8	54,72
1 ^{er} avril 2007 – 31 mars 2008	0,76	0,48	4 724,0	54,34
1 ^{er} avril 2006 – 31 mars 2007	8,77	8,08	4 701,1	53,98
1 ^{er} avril 2005 – 31 mars 2006	16,05	15,96	4 333,4	53,57
1 ^{er} avril 2004 – 31 mars 2005	8,53	8,17	3 745,4	53,16
1 ^{er} avril 2003 – 31 mars 2004	25,51	25,21	3 456,0	52,72
1 ^{er} avril 2002 – 31 mars 2003	(7,32)	(7,54)	2 753,5	52,15
1 ^{er} avril 2001 – 31 mars 2002	3,41	3,25	3 008,3	51,67
1 ^{er} avril 2000 – 31 mars 2001	(5,67)	(4,82)	2 960,1	51,08
1 ^{er} avril 1999 – 31 mars 2000	21,49	21,46	3 172,3	51,14

Les notes afférentes aux tableaux du rendement des composites en font partie intégrante.

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Fonds de retraite dans les services publics

Tableau supplémentaire du rendement des composites – par catégorie d'actifs (*note 3*)
Période de 10 exercices terminée le 31 mars 2009

		Rendement annuel total en %	Actions en %	Autres placements* en %	Obligations nominales en %	Actifs indexés sur l'inflation en %	Actifs à court terme en %	Couverture de change** en %
1 ^{er} avril 2008 – 31 mars 2009	Rendement	(18,43)	(30,40)	(18,48)	5,19	(1,30)	2,79	(2,40)
	Indice de référence de la catégorie	(18,69)	(30,60)	(21,05)	6,39	(0,78)	2,40	(2,40)
	Pourcentage visé des actifs	100	46	16	27	9	2	-
1 ^{er} avril 2007 – 31 mars 2008	Rendement	0,76	(4,67)	5,57	6,98	5,90	4,65	-
	Indice de référence de la catégorie	0,48	(4,92)	1,34	6,99	6,38	4,61	-
	Pourcentage visé des actifs	100	48	12	28	10	2	-
1 ^{er} avril 2006 – 31 mars 2007	Rendement	8,77	12,28	11,57	5,69	0,10	4,27	-
	Indice de référence de la catégorie	8,08	12,35	7,54	5,33	0,04	4,19	-
	Pourcentage visé des actifs	100	45	11	29	11	3	-
1 ^{er} avril 2005 – 31 mars 2006	Rendement	16,05	27,23	12,85	5,10	11,78	3,01	-
	Indice de référence de la catégorie	15,96	27,82	12,43	4,93	11,77	2,84	-
	Pourcentage visé des actifs	100	40	16	30	11	3	-
1 ^{er} avril 2004 – 31 mars 2005	Rendement	8,53	11,83	6,72	5,28	11,32	2,46	-
	Indice de référence de la catégorie	8,17	11,49	6,38	5,01	10,68	2,22	-
	Pourcentage visé des actifs	100	40	16	30	11	3	-
1 ^{er} avril 2003 – 31 mars 2004	Rendement	25,51	39,27	26,64	10,27	15,42	3,04	-
	Indice de référence de la catégorie	25,21	38,06	31,84	10,10	15,27	2,97	-
	Pourcentage visé des actifs	100	48	12	27	11	2	-
1 ^{er} avril 2002 – 31 mars 2003	Rendement	(7,32)	(22,60)	(16,72)	9,76	19,99	2,87	-
	Indice de référence de la catégorie	(7,54)	(22,16)	(19,86)	9,42	19,93	2,68	-
	Pourcentage visé des actifs	100	48	6	31	11	4	-
1 ^{er} avril 2001 – 31 mars 2002	Rendement	3,41	1,65	6,86	4,84	2,62	4,11	-
	Indice de référence de la catégorie	3,25	1,30	6,99	4,73	2,41	3,68	-
	Pourcentage visé des actifs	100	47	6	31	11	5	-
1 ^{er} avril 2000 – 31 mars 2001	Rendement	(5,67)	(18,38)	(13,38)†	8,98	11,66	5,87	-
	Indice de référence de la catégorie	(4,82)	(15,93)	(10,49)†	8,67	11,38	5,72	-
	Pourcentage visé des actifs	100	47	6	31	11	5	-
1 ^{er} avril 1999 – 31 mars 2000	Rendement	21,49	43,43	-	0,32	12,28	4,97	-
	Indice de référence de la catégorie	21,46	40,13	-	1,23	12,42	4,74	-
	Pourcentage visé des actifs	100	50	-	36	9	5	-

Les notes afférentes aux tableaux du rendement des composites en font partie intégrante.

* La catégorie des autres placements a été constituée le 1^{er} février 2001.

** La catégorie d'actifs des couvertures par superposition de devises a été constituée le 1^{er} avril 2008. Le rendement des couvertures par superposition de devises correspond au rendement des fonds en fiducie à participation unitaire distincts créés dans le but d'effectuer des opérations de couverture de change pour le compte des clients.

† Ces rendements n'ont pas été annualisés.

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Fonds de retraite dans les services publics

Tableau supplémentaire du rendement des composites – par catégorie d'actifs (*note 3*)
Chiffres annualisés pour les périodes indiquées

Rendements annuels composés		Total en %	Actions en %	Autres placements* en %	Obligations nominales en %	Actifs indexés sur l'inflation en %	Actifs à court terme en %	Couverture de change** en %
10 ans	Rendement	4,49	3,12	-	6,20	8,78	3,80	-
	Indice de référence de la catégorie	4,35	3,08	-	6,25	8,76	3,60	-
9 ans	Rendement	2,76	(0,59)	1,36	6,88	8,40	3,67	-
	Indice de référence de la catégorie	2,60	(0,37)	0,45	6,82	8,36	3,47	-
8 ans	Rendement	3,86	1,89	3,37	6,62	7,99	3,40	-
	Indice de référence de la catégorie	3,57	1,76	1,91	6,60	7,99	3,20	-
7 ans	Rendement	3,93	1,92	2,88	6,88	8,79	3,30	-
	Indice de référence de la catégorie	3,62	1,83	1,20	6,86	8,81	3,13	-
6 ans	Rendement	5,93	6,71	6,56	6,40	7,02	3,37	-
	Indice de référence de la catégorie	5,60	6,49	5,22	6,44	7,06	3,20	-
5 ans	Rendement	2,40	1,17	2,95	5,65	5,42	3,43	-
	Indice de référence de la catégorie	2,07	1,10	0,58	5,73	5,49	3,25	-
4 ans	Rendement	0,92	(1,33)	2,03	5,74	3,99	3,68	-
	Indice de référence de la catégorie	0,59	(1,34)	(0,82)	5,91	4,23	3,51	-
3 ans	Rendement	(3,67)	(9,35)	(1,34)	5,95	1,52	3,90	-
	Indice de référence de la catégorie	(4,06)	(9,50)	(4,89)	6,23	1,83	3,73	-
2 ans	Rendement	(9,34)	(18,55)	(7,23)	6,08	2,24	3,71	-
	Indice de référence de la catégorie	(9,61)	(18,77)	(10,55)	6,69	2,74	3,50	-
1 an	Rendement	(18,43)	(30,40)	(18,48)	5,19	(1,30)	2,79	(2,40)
	Indice de référence de la catégorie	(18,69)	(30,60)	(21,05)	6,39	(0,78)	2,40	(2,40)

Les notes afférentes aux tableaux du rendement des composites en font partie intégrante.

* La catégorie des autres placements a été constituée le 1^{er} février 2001.

** La catégorie d'actifs des couvertures par superposition de devises a été constituée le 1^{er} avril 2008. Le rendement des couvertures par superposition de devises correspond au rendement des fonds en fiducie à participation unitaire distincts créés dans le but d'effectuer des opérations de couverture de change pour le compte des clients.

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Fonds de retraite des enseignants

Tableau supplémentaire du résultat des composites – total du Fonds (*note 3*)
Période de 10 exercices terminée le 31 mars 2009

	Rendement annuel total en %	Rendement de l'indice de référence en %	Total de l'actif à la fin de l'exercice (en millions de dollars)	Total de l'actif sous gestion en %
1 ^{er} avril 2008 – 31 mars 2009	(18,24)	(18,55)	3 157,8	44,94
1 ^{er} avril 2007 – 31 mars 2008	0,83	0,56	3 941,1	45,33
1 ^{er} avril 2006 – 31 mars 2007	8,58	7,90	3 978,2	45,68
1 ^{er} avril 2005 – 31 mars 2006	15,67	15,58	3 728,6	46,09
1 ^{er} avril 2004 – 31 mars 2005	8,47	8,10	3 276,1	46,49
1 ^{er} avril 2003 – 31 mars 2004	24,98	24,68	3 076,4	46,92
1 ^{er} avril 2002 – 31 mars 2003	(6,53)	(6,78)	2 506,7	47,48
1 ^{er} avril 2001 – 31 mars 2002	3,50	3,31	2 791,8	47,95
1 ^{er} avril 2000 – 31 mars 2001	(4,76)	(3,93)	2 813,4	48,55
1 ^{er} avril 1999 – 31 mars 2000	19,60	19,64	3 008,9	48,51

Les notes afférentes aux tableaux du rendement des composites en font partie intégrante.

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Fonds de retraite des enseignants

Tableau supplémentaire du rendement des composites – par catégorie d'actifs (*note 3*)
Période de 10 exercices terminée le 31 mars 2009

		Rendement annuel total en %	Actions en %	Autres placements* en %	Obligations nominales en %	Actifs indexés sur l'inflation en %	Actifs à court terme en %	Couverture de change** en %
1 ^{er} avril 2008 – 31 mars 2009	Rendement	(18,24)	(30,33)	(19,72)	5,19	(1,30)	2,79	(2,47)
	Indice de référence de la catégorie	(18,55)	(30,59)	(22,40)	6,39	(0,78)	2,40	(2,47)
	Pourcentage visé des actifs	100	44	17	27	10	2	-
1 ^{er} avril 2007 – 31 mars 2008	Rendement	0,83	(4,72)	4,65	6,98	5,90	4,65	-
	Indice de référence de la catégorie	0,56	(4,94)	1,34	6,99	6,38	4,61	-
	Pourcentage visé des actifs	100	46	13	28	10	2	-
1 ^{er} avril 2006 – 31 mars 2007	Rendement	8,58	12,28	11,57	5,69	0,10	4,27	-
	Indice de référence de la catégorie	7,90	12,35	7,54	5,33	0,04	4,19	-
	Pourcentage visé des actifs	100	43	11	30	12	3	-
1 ^{er} avril 2005 – 31 mars 2006	Rendement	15,67	27,22	12,82	5,09	11,78	3,01	-
	Indice de référence de la catégorie	15,58	27,83	12,43	4,93	11,77	2,84	-
	Pourcentage visé des actifs	100	38	16	31	12	3	-
1 ^{er} avril 2004 – 31 mars 2005	Rendement	8,47	11,85	6,71	5,28	11,32	2,46	-
	Indice de référence de la catégorie	8,10	11,51	6,38	5,01	10,68	2,22	-
	Pourcentage visé des actifs	100	38	16	31	12	3	-
1 ^{er} avril 2003 – 31 mars 2004	Rendement	24,98	39,24	26,63	10,26	15,42	3,04	-
	Indice de référence de la catégorie	24,68	38,00	31,84	10,10	15,27	2,97	-
	Pourcentage visé des actifs	100	46	12	28	12	2	-
1 ^{er} avril 2002 – 31 mars 2003	Rendement	(6,53)	(22,50)	(16,73)	9,76	19,99	2,87	-
	Indice de référence de la catégorie	(6,78)	(22,07)	(19,86)	9,42	19,93	2,68	-
	Pourcentage visé des actifs	100	46	6	32	12	4	-
1 ^{er} avril 2001 – 31 mars 2002	Rendement	3,50	1,73	6,86	4,84	2,62	4,11	-
	Indice de référence de la catégorie	3,31	1,33	6,99	4,73	2,41	3,68	-
	Pourcentage visé des actifs	100	45	6	32	12	5	-
1 ^{er} avril 2000 – 31 mars 2001	Rendement	(4,76)	(18,41)	(13,38)†	8,99	11,66	5,87	-
	Indice de référence de la catégorie	(3,93)	(16,01)	(10,49)†	8,67	11,38	5,72	-
	Pourcentage visé des actifs	100	45	6	32	12	5	-
1 ^{er} avril 1999 – 31 mars 2000	Rendement	19,60	43,74	-	0,31	12,28	4,97	-
	Indice de référence de la catégorie	19,64	40,44	-	1,23	12,42	4,74	-
	Pourcentage visé des actifs	100	45	-	40	10	5	-

Les notes afférentes aux tableaux du rendement des composites en font partie intégrante.

* La catégorie des autres placements a été constituée le 1^{er} février 2001.

** La catégorie d'actifs des couvertures par superposition de devises a été constituée le 1^{er} avril 2008. Le rendement des couvertures par superposition de devises correspond au rendement des fonds en fiducie à participation unitaire distincts créés dans le but d'effectuer des opérations de couverture de change pour le compte des clients.

† Ces rendements n'ont pas été annualisés.

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Fonds de retraite des enseignants

Tableau supplémentaire du rendement des composites – par catégorie d'actifs (*note 3*)
Chiffres annualisés pour les périodes indiquées

Rendements annuels composés		Total en %	Actions en %	Autres placements* en %	Obligations nominales en %	Actifs indexés sur l'inflation en %	Actifs à court terme en %	Couverture de change** en %
10 ans	Rendement	4,46	3,17	-	6,20	8,78	3,80	
	Indice de référence de la catégorie	4,30	3,11	-	6,25	8,76	3,60	-
9 ans	Rendement	2,90	(0,57)	1,08	6,88	8,40	3,67	-
	Indice de référence de la catégorie	2,73	(0,37)	0,26	6,82	8,36	3,47	-
8 ans	Rendement	3,90	1,92	3,05	6,62	7,99	3,40	-
	Indice de référence de la catégorie	3,59	1,78	1,69	6,60	7,99	3,20	-
7 ans	Rendement	3,96	1,95	2,52	6,87	8,79	3,30	-
	Indice de référence de la catégorie	3,63	1,84	0,95	6,86	8,81	3,13	-
6 ans	Rendement	5,81	6,72	6,13	6,40	7,02	3,37	-
	Indice de référence de la catégorie	5,47	6,49	4,92	6,44	7,06	3,20	-
5 ans	Rendement	2,35	1,19	2,45	5,64	5,42	3,43	-
	Indice de référence de la catégorie	2,00	1,11	0,23	5,73	5,49	3,25	-
4 ans	Rendement	0,87	(1,32)	1,41	5,74	3,99	3,68	-
	Indice de référence de la catégorie	0,53	(1,33)	(1,25)	5,91	4,23	3,51	-
3 ans	Rendement	(3,62)	(9,33)	(2,13)	5,95	1,52	3,90	-
	Indice de référence de la catégorie	(4,03)	(9,49)	(5,43)	6,23	1,83	3,73	-
2 ans	Rendement	(9,20)	(18,52)	(8,34)	6,08	2,24	3,71	-
	Indice de référence de la catégorie	(9,50)	(18,77)	(11,32)	6,69	2,74	3,50	-
1 an	Rendement	(18,24)	(30,33)	(19,72)	5,19	(1,30)	2,79	(2,47)
	Indice de référence de la catégorie	(18,55)	(30,59)	(22,40)	6,39	(0,78)	2,40	(2,47)

Les notes afférentes aux tableaux du rendement des composites en font partie intégrante.

* La catégorie des autres placements a été constituée le 1^{er} février 2001.

** La catégorie d'actifs des couvertures par superposition de devises a été constituée le 1^{er} avril 2008. Le rendement des couvertures par superposition de devises correspond au rendement des fonds en fiducie à participation unitaire distincts créés dans le but d'effectuer des opérations de couverture de change pour le compte des clients.

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Fonds de retraite des juges

Tableau supplémentaire du rendement des composites – Total du Fonds (*note 3*)
Période de 10 exercices terminée le 31 mars 2009

	Rendement annuel total en %	Rendement de l'indice de référence en %	Total de l'actif à la fin de l'exercice (en millions de dollars)	Total de l'actif sous gestion en %
1 ^{er} avril 2008 – 31 mars 2009	(18,46)	(18,73)	23,4	0,34
1 ^{er} avril 2007 – 31 mars 2008	0,76	0,48	28,7	0,33
1 ^{er} avril 2006 – 31 mars 2007	8,77	8,08	29,0	0,33
1 ^{er} avril 2005 – 31 mars 2006	16,68	16,58	27,5	0,34
1 ^{er} avril 2004 – 31 mars 2005	8,89	8,51	24,6	0,35
1 ^{er} avril 2003 – 31 mars 2004	27,05	26,70	23,6	0,36
1 ^{er} avril 2002 – 31 mars 2003	(8,92)	(9,11)	19,4	0,37
1 ^{er} avril 2001 – 31 mars 2002	3,20	3,06	22,3	0,38
1 ^{er} avril 2000 – 31 mars 2001	(7,17)	(6,31)	21,2	0,37
1 ^{er} avril 1999 – 31 mars 2000	23,64	23,50	22,0	0,36

Les notes afférentes aux tableaux du rendement des composites en font partie intégrante.

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Fonds de retraite des juges

Tableau supplémentaire du rendement des composites – par catégorie d'actifs (*note 3*)
Période de 10 exercices terminée le 31 mars 2009

		Rendement annuel total en %	Actions en %	Autres placements* en %	Obligations nominales en %	Actifs indexés sur l'inflation en %	Actifs à court terme en %	Couverture de change** en %
1 ^{er} avril 2008 – 31 mars 2009	Rendement	(18,46)	(30,36)	(18,46)	5,19	(1,30)	2,79	(2,44)
	Indice de référence de la catégorie	(18,73)	(30,60)	(21,04)	6,39	(0,78)	2,40	(2,44)
	Pourcentage visé des actifs	100	46	16	27	9	2	-
1 ^{er} avril 2007 – 31 mars 2008	Rendement	0,76	(4,67)	5,57	6,98	5,90	4,65	-
	Indice de référence de la catégorie	0,48	(4,92)	1,34	6,99	6,38	4,61	-
	Pourcentage visé des actifs	100	48	12	28	10	2	-
1 ^{er} avril 2006 – 31 mars 2007	Rendement	8,77	12,28	11,58	5,69	0,10	4,27	-
	Indice de référence de la catégorie	8,08	12,35	7,54	5,33	0,04	4,19	-
	Pourcentage visé des actifs	100	45	11	29	11	3	-
1 ^{er} avril 2005 – 31 mars 2006	Rendement	16,68	27,28	12,85	5,10	11,77	3,01	-
	Indice de référence de la catégorie	16,58	27,81	12,43	4,93	11,77	2,84	-
	Pourcentage visé des actifs	100	45	16	24	12	3	-
1 ^{er} avril 2004 – 31 mars 2005	Rendement	8,89	11,82	6,71	5,29	11,32	2,46	-
	Indice de référence de la catégorie	8,51	11,47	6,38	5,01	10,68	2,22	-
	Pourcentage visé des actifs	100	45	16	24	12	3	-
1 ^{er} avril 2003 – 31 mars 2004	Rendement	27,05	39,32	26,64	10,28	15,42	3,04	-
	Indice de référence de la catégorie	26,70	38,15	31,84	10,10	15,27	2,97	-
	Pourcentage visé des actifs	100	53	12	21	12	2	-
1 ^{er} avril 2002 – 31 mars 2003	Rendement	(8,92)	(22,65)	(16,72)	9,78	19,99	2,87	-
	Indice de référence de la catégorie	(9,11)	(22,22)	(19,86)	9,42	19,93	2,68	-
	Pourcentage visé des actifs	100	53	6	25	12	4	-
1 ^{er} avril 2001 – 31 mars 2002	Rendement	3,20	1,62	6,86	4,84	2,62	4,11	-
	Indice de référence de la catégorie	3,06	1,32	6,99	4,73	2,41	3,68	-
	Pourcentage visé des actifs	100	52	6	25	12	5	-
1 ^{er} avril 2000 – 31 mars 2001	Rendement	(7,17)	(18,39)	(13,38)†	8,97	11,66	5,87	-
	Indice de référence de la catégorie	(6,31)	(16,24)	(10,49)†	8,67	11,38	5,72	-
	Pourcentage visé des actifs	100	52	6,00	25	12	5	-
1 ^{er} avril 1999 – 31 mars 2000	Rendement	23,64	43,18	-	0,33	12,28	4,97	-
	Indice de référence de la catégorie	23,50	39,98	-	1,23	12,42	4,74	-
	Pourcentage visé des actifs	100	55	-	30	10	5	-

Les notes afférentes aux tableaux du rendement des composites en font partie intégrante.

* La catégorie des autres placements a été constituée le 1^{er} février 2001.

** La catégorie d'actifs des couvertures par superposition de devises a été constituée le 1^{er} avril 2008. Le rendement des couvertures par superposition de devises correspond au rendement des fonds en fiducie à participation unitaire distincts créés dans le but d'effectuer des opérations de couverture de change pour le compte des clients.

† Ces rendements n'ont pas été annualisés.

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Fonds de retraite des juges

Tableau supplémentaire du rendement des composites – par catégorie d'actifs (*note 3*)
Chiffres annualisés pour les périodes indiquées

Rendements annuels composés		Total en %	Actions en %	Autres placements* en %	Obligations nominales en %	Actifs indexés sur l'inflation en %	Actifs à court terme en %	Couverture de change** en %
10 ans	Rendement	4,52	3,10	-	6,21	8,78	3,80	-
	Indice de référence de la catégorie	4,37	3,03	-	6,25	8,76	3,60	-
9 ans	Rendement	2,59	(0,59)	1,36	6,88	8,40	3,67	-
	Indice de référence de la catégorie	2,43	(0,42)	0,45	6,82	8,36	3,47	-
8 ans	Rendement	3,88	1,89	3,37	6,62	7,99	3,40	-
	Indice de référence de la catégorie	3,58	1,76	1,91	6,60	7,99	3,20	-
7 ans	Rendement	3,98	1,93	2,88	6,88	8,78	3,30	-
	Indice de référence de la catégorie	3,66	1,83	1,21	6,86	8,81	3,13	-
6 ans	Rendement	6,30	6,73	6,57	6,41	7,02	3,37	-
	Indice de référence de la catégorie	5,95	6,50	5,22	6,44	7,06	3,20	-
5 ans	Rendement	2,57	1,19	2,95	5,65	5,42	3,43	-
	Indice de référence de la catégorie	2,23	1,10	0,58	5,73	5,49	3,25	-
4 ans	Rendement	1,05	(1,31)	2,03	5,74	3,99	3,68	-
	Indice de référence de la catégorie	0,71	(1,34)	(0,82)	5,91	4,23	3,51	-
3 ans	Rendement	(3,68)	(9,33)	(1,34)	5,95	1,52	3,90	-
	Indice de référence de la catégorie	(4,08)	(9,50)	(4,88)	6,23	1,83	3,73	-
2 ans	Rendement	(9,36)	(18,52)	(7,22)	6,08	2,24	3,71	-
	Indice de référence de la catégorie	(9,64)	(18,77)	(10,55)	6,69	2,74	3,50	-
1 an	Rendement	(18,46)	(30,36)	(18,46)	5,19	(1,30)	2,79	(2,44)
	Indice de référence de la catégorie	(18,73)	(30,60)	(21,04)	6,39	(0,78)	2,40	(2,44)

Les notes afférentes aux tableaux du rendement des composites en font partie intégrante.

* La catégorie des autres placements a été constituée le 1^{er} février 2001.

** La catégorie d'actifs des couvertures par superposition de devises a été constituée le 1^{er} avril 2008. Le rendement des couvertures par superposition de devises correspond au rendement des fonds en fiducie à participation unitaire distincts créés dans le but d'effectuer des opérations de couverture de change pour le compte des clients.

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux tableaux du rendement des composites

Période de 10 exercices terminée le 31 mars 2009

1. Activités

La Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick (« SGPNB ») est une société d'État de la province du Nouveau-Brunswick. La SGPNB a été nommée fiduciaire le 11 mars 1996, en vertu d'une loi adoptée par l'assemblée législative du Nouveau-Brunswick, et elle a assumé la responsabilité de la gestion des actifs du Fonds de retraite dans les services publics (« FRSP »), du Fonds de retraite des enseignants (« FRE ») et du Fonds de retraite des juges (« FRJ ») (collectivement, les « Fonds », et individuellement, le « Fonds ») avec prise d'effet le 1^{er} avril 1996. Le 1^{er} avril 1998, les actifs des Fonds ont été virés à des fonds en fiducie à participation unitaire (« FFPU ») créés par la SGPNB pour faciliter la gestion collective des placements et l'administration des actifs. Avec prise d'effet le 1^{er} avril 2008, des fonds en fiducie à participation unitaire distincts ont été constitués dans le but d'effectuer des opérations de couverture de change pour le compte de chaque fonds, conformément à sa politique d'investissement. Ces portefeuilles de couvertures par superposition des devises sont de nature passive et ne visent pas à tirer parti de points de vue spéculatifs sur les taux de change. Au 31 mars 2009, il existait 22 fonds en fiducie à participation unitaire, chacun ayant son propre objectif d'investissement. Chaque Fonds détient des parts de ces fonds en fiducie à participation unitaire conformément à sa politique d'investissement.

2. Déclaration de conformité

La SGPNB a préparé le présent rapport conformément aux GIPS® (*Global Investment Performance Standards*).

3. Composites

Les tableaux du rendement des composites et les tableaux supplémentaires du rendement des composites à l'égard des Fonds présentent l'ensemble des composites de la SGPNB.

Tableau du rendement des composites – total des fonds sous gestion

Ce tableau du rendement des composites présente le rendement du total des fonds sous gestion pour la période du 1^{er} avril 1999 au 31 mars 2009. Tous les portefeuilles gérés par la SGPNB sont inclus dans ce composite.

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux tableaux du rendement des composites (suite)

Période de 10 exercices terminée le 31 mars 2009

3. Composites (suite)

Tableaux supplémentaires

Les tableaux supplémentaires du rendement des composites par catégorie d'actifs présentent le rendement de chaque Fonds pour la période du 1^{er} avril 1999 au 31 mars 2009.

4. Calcul du rendement des placements des composites

- a) Pour les Fonds, les rendements des placements ont été calculés en appliquant une pondération en fonction du temps, selon les évaluations quotidiennes et les liens géométriques établis entre les rendements quotidiens. Les rendements des composites sont calculés selon les liens géométriques établis entre les rendements mensuels, qui sont pondérés en fonction des actifs à partir des valeurs des actifs au début du mois.
- b) Les rendements sont calculés selon la comptabilité à la date de transaction.
- c) Les composites incluent tous les comptes discrétionnaires générant des honoraires et gérés par la SGPNB.
- d) Les rendements sont calculés selon la comptabilité d'exercice, soit en tenant compte de tous les dividendes, déduction faite des retenues à la source, intérêts (y compris les intérêts créditeurs sur les placements liquides à court terme) et gains et pertes réalisés et non réalisés au dernier jour ouvrable de l'exercice. Les rendements reflètent les commissions de courtage sur les transactions réalisées. Les rendements sont calculés en dollars canadiens.

D'autres renseignements sur les politiques et procédures de la SGPNB, aux fins du calcul et de la présentation des rendements, sont disponibles sur demande.

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux tableaux du rendement des composites (suite)

Période de 10 exercices terminée le 31 mars 2009

4. Calcul du rendement des placements des composites (suite)

e) Les rendements des indices de référence ont été calculés selon les indices suivants :

Composition des indices de référence			
Catégorie d'actifs	1 ^{er} avril 2008†	Septembre 2007†† Mars 2008	Février 2007††† Août 2007
Actions	MOYENNE PONDÉRÉE 45,8 % – Indice composé S&P/TSX 22,7 % – S&P 500 31,5 % – MSCI EAEO	MOYENNE PONDÉRÉE 45,2 % – Indice composé S&P/TSX 22,9 % – S&P 500 8,3 % – Nikkei 225 23,6 % – MSCI Europe 0,0 % – Russell 2000	MOYENNE PONDÉRÉE 48,4 % – Indice composé S&P/TSX 17,2 % – S&P 500 4,3 % – Russell 2000 9,2 % – Nikkei 225 20,9 % – MSCI Europe
Autres placements	MOYENNE PONDÉRÉE 26,3 % – Indice d'actions NAREIT 6,4 % – S&P 500 7,6 % – MSCI EAEO 8,1 % – IPC + 4 % 11,7 % – Indice des marchandises Goldman Sachs 37,0 % – Indice des bons du Trésor à 91 jours DEX 2,8 % – Taux des prêts à vue	MOYENNE PONDÉRÉE 28,1 % – Indice d'actions NAREIT 0,9 % – Indice composé S&P/TSX 5,1 % – S&P 500 6,3 % – MSCI Europe 5,6 % – IPC + 4 % 13,8 % – Indice des marchandises Goldman Sachs 37,3 % – Indice des bons du Trésor à 91 jours DEX 2,8 % – Taux des prêts à vue	MOYENNE PONDÉRÉE 26,9 % – Indice d'actions NAREIT 1,0 % – Indice composé S&P/TSX 4,5 % – S&P 500 4,4 % – MSCI Europe 3,4 % – IPC + 4 % 15,2 % – Indice des marchandises Goldman Sachs 41,5 % – Indice des bons du Trésor à 91 jours ScotiaMcLeod 3,1 % – Taux des prêts à vue
Obligations nominales	Indice universel des obligations gouvernementales DEX	Indice universel des obligations gouvernementales DEX	Indice universel des obligations gouvernementales ScotiaMcLeod
Actifs indexés sur l'inflation	Indice des obligations à rendement réel DEX	Indice des obligations à rendement réel DEX	Indice des obligations à rendement réel ScotiaMcLeod
Actifs à court terme	MOYENNE PONDÉRÉE 93,0 % – Indice des bons du Trésor à 91 jours DEX 7,0 % – Taux des prêts à vue	MOYENNE PONDÉRÉE 93,0 % – Indice des bons du Trésor à 91 jours DEX 7,0 % – Taux des prêts à vue	MOYENNE PONDÉRÉE 93,0 % – Indice des bons du Trésor à 91 jours ScotiaMcLeod 7,0 % – Taux des prêts à vue
Couvertures par superposition de devises	Portefeuille de couvertures par superposition de devises		

† Avec prise d'effet le 1^{er} avril 2008, des indices en dollars canadiens ont été instaurés aux fins de l'exposition aux titres internationaux, et parallèlement, une stratégie de couverture par superposition de devises a été adoptée pour chaque fonds. Le rendement de l'indice pour la catégorie d'actifs passifs de couvertures par superposition de devises correspond au rendement réel étant donné que la stratégie ne vise pas à tirer parti de points de vue spéculatifs sur les taux de change. L'indice MSCI EAEO a remplacé les indices MSCI Europe et Nikkei 225; et l'indice S&P 500 a remplacé le Russell 2000.

†† Le 6 novembre 2007, TSX Inc. a modifié les noms de certains indices de référence : l'indice universel des obligations gouvernementales ScotiaMcLeod est devenu l'indice universel des obligations gouvernementales DEX, l'indice des bons du Trésor à 91 jours ScotiaMcLeod est devenu l'indice des bons du Trésor à 91 jours DEX et l'indice des obligations à rendement réel ScotiaMcLeod est devenu l'indice des obligations à rendement réel DEX.

††† Le 19 mars 2007, les indices d'actions à petite et moyenne capitalisation S&P/TSX ont été remplacés par l'indice complémentaire S&P/TSX, à la suite de l'annonce de S&P à l'effet que l'indice d'actions à petite capitalisation S&P/TSX serait séparé de l'indice composé S&P/TSX. L'indice complémentaire S&P/TSX inclut les éléments restants de l'indice composé S&P/TSX.

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux tableaux du rendement des composites (suite)

Période de 10 exercices terminée le 31 mars 2009

4. Calcul du rendement des placements des composites (suite)

e) Les rendements des indices de référence ont été calculés selon les indices suivants (suite) :

Catégorie d'actifs	Composition des indices de référence		
	Janvier 2006 – Janvier 2007†	Janvier 2005 – Décembre 2005†	Janvier 2004 – Décembre 2004
Actions	MOYENNE PONDÉRÉE 48,4 % – Indice d'actions S&P/TSX 17,4 % – S&P 500 4,3 % – Russell 2000 9,3 % – Nikkei 225 20,6 % – MSCI Europe	MOYENNE PONDÉRÉE 48,2 % – Indice d'actions S&P/TSX 17,4 % – S&P 500 4,4 % – Russell 2000 9,3 % – Nikkei 225 20,7 % – MSCI Europe	MOYENNE PONDÉRÉE 57,1 % – Indice composé S&P/TSX 13,7 % – S&P 500 3,4 % – Russell 2000 7,3 % – Nikkei 225 16,5 % – MSCI Europe 1,6 % – Indice des bons du Trésor à 91 jours ScotiaMcLeod 0,4 % – Taux des prêts à vue
Autres placements	MOYENNE PONDÉRÉE 26,9 % – Indice d'actions NAREIT 1,1 % – Indice d'actions S&P/TSX 4,7 % – S&P 500 4,5 % – MSCI Europe 3,7 % – IPC + 4 % 14,4 % – Indice des marchandises Goldman Sachs 41,6 % – Indice des bons du Trésor à 91 jours ScotiaMcLeod 3,1 % – Taux des prêts à vue	MOYENNE PONDÉRÉE 27,4 % – Indice d'action NAREIT 2,4 % – Indice d'actions S&P/TSX 4,3 % – S&P 500 2,8 % – MSCI Europe 4,9 % – IPC + 4 % 12,8 % – Indice des marchandises Goldman Sachs 42,2 % – Indice des bons du Trésor à 91 jours ScotiaMcLeod 3,2 % – Taux des prêts à vue	MOYENNE PONDÉRÉE 29,9 % – Indice d'action NAREIT 3,9 % – Indice composé S&P/TSX 7,7 % – S&P 500 3,1 % – MSCI Europe 0,7 % – IPC + 4 % 2,4 % – 7,12 % annuellement 41,8 % – Indice des bons du Trésor à 91 jours ScotiaMcLeod 10,5 % – Taux des prêts à vue
Obligations nominales	Indice universel des obligations gouvernementales ScotiaMcLeod	Indice universel des obligations gouvernementales ScotiaMcLeod	Indice universel des obligations gouvernementales ScotiaMcLeod
Actifs indexés sur l'inflation	Indice des obligations à rendement réel ScotiaMcLeod	Indice des obligations à rendement réel ScotiaMcLeod	Indice des obligations à rendement réel ScotiaMcLeod
Actifs à court terme	MOYENNE PONDÉRÉE 93,0 % – Indice des bons du Trésor à 91 jours ScotiaMcLeod 7,0 % – Taux des prêts à vue	MOYENNE PONDÉRÉE 93,0 % – Indice des bons du Trésor à 91 jours ScotiaMcLeod 7,0 % – Taux des prêts à vue	MOYENNE PONDÉRÉE 80,0 % – Indice des bons du Trésor à 91 jours ScotiaMcLeod 20,0 % – Taux des prêts à vue

† Le 19 décembre 2005, l'indice composé S&P/TSX a été remplacé, aux fins de référence, par l'indice d'actions S&P/TSX, en raison de l'inclusion prévue des fiducies de revenu dans l'indice composé. En janvier 2007, l'indice d'actions S&P/TSX a été remplacé, aux fins de référence, par l'indice composé S&P/TSX, à la suite de la réalisation de recherches approfondies sur l'inclusion des fiducies de revenu dans la composition de cet indice, ainsi qu'en raison de la baisse de l'importance, dans la composition, des sociétés constituant l'indice d'actions seulement.

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux tableaux du rendement des composites (suite)

Période de 10 exercices terminée le 31 mars 2009

4. Calcul du rendement des placements des composites (suite)

e) Les rendements des indices de référence ont été calculés selon les indices suivants (suite) :

Catégorie d'actifs	Composition des indices de référence		
	Novembre 2002- Décembre 2003	Avril 2000 – Octobre 2002†	Avril 1999 – Mars 2000
Actions	MOYENNE PONDÉRÉE 64,0 % – Indice composé S&P/TSX 8,0 % – S&P 500 2,0 % – Russell 2000 9,0 % – Nikkei 225 17,0 % – MSCI Europe	MOYENNE PONDÉRÉE Indice de rendement total TSE 300 jusqu'au 1 ^{er} mai 2002 et Indice composé S&P/TSX par la suite Indice G-6 de la SGPNB*	MOYENNE PONDÉRÉE Indice de rendement total TSE 300 Indice G-6 de la SGPNB*
Autres placements	MOYENNE PONDÉRÉE 33,0 % – Indice d'actions NAREIT 17,0 % – Indice composé S&P/TSX 30,0 % – S&P 500 5,0 % – FTSE-100 5,0 % – DAX 5,0 % – CAC-40 5,0 % – MIB-30	MOYENNE PONDÉRÉE 33 1/3 % – Indice d'actions NAREIT 16 2/3 % – Indice de rendement total TSE 300 jusqu'au 1 ^{er} mai 2002 et Indice composé S&P/TSX par la suite 30,0 % – S&P 500 5,0 % – FTSE-100 5,0 % – DAX 5,0 % – CAC-40 5,0 % – MIB-30	Sans objet
Obligations nominales	MOYENNE PONDÉRÉE Indice universel des obligations gouvernementales ScotiaMcLeod	MOYENNE PONDÉRÉE Indice universel des obligations gouvernementales ScotiaMcLeod	MOYENNE PONDÉRÉE Indice universel des obligations gouvernementales ScotiaMcLeod
Actifs indexés sur l'inflation	Indice des obligations à rendement réel ScotiaMcLeod	Indice des obligations à rendement réel ScotiaMcLeod	Indice des obligations à rendement réel ScotiaMcLeod
Actifs à court terme	MOYENNE PONDÉRÉE 80,0 % – Indice des bons du Trésor à 91 jours ScotiaMcLeod 20,0 % – Taux des prêts à vue	MOYENNE PONDÉRÉE 80,0 % – Indice des bons du Trésor à 91 jours ScotiaMcLeod 20,0 % – Taux des prêts à vue	MOYENNE PONDÉRÉE 80,0 % – Indice des bons du Trésor à 91 jours ScotiaMcLeod 20,0 % – Taux des prêts à vue

† À compter de février 2001 pour la catégorie des autres placements.

* L'indice G-6 de la SGPNB est égal à la moyenne pondérée des indices suivants :

32,0 % – S&P 500	8,0 % – Russell 2000	20,0 % – Nikkei 225	10,0 % – FTSE-100
10,0 % – CAC-40	10,0 % – DAX	10,0 % – MIB-30	

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux tableaux du rendement des composites (suite)

Période de 10 exercices terminée le 31 mars 2009

4. Calcul du rendement des placements des composites (suite)

- f) Les rendements par catégorie d'actifs incluent les rendements sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie qui sont détenus dans chaque catégorie d'actifs de chacun des Fonds. Le chef des placements de la SGPNB établit les pondérations des catégories d'actifs pour chaque Fonds, selon les tolérances définies dans les politiques d'investissement formulées par le conseil d'administration de la SGPNB.
- g) La dispersion des rendements est mesurée selon l'écart entre le portefeuille le plus performant et celui le moins performant des composites.
- h) Les rendements des composites présentés dans les tableaux ne sont pas nécessairement indicatifs des rendements futurs. Le lecteur doit aussi savoir que l'application d'autres méthodes de calcul du rendement pourrait donner des résultats différents et que les résultats pour différents comptes particuliers et différentes périodes peuvent varier par rapport aux rendements des composites présentés. Les comparaisons des rendements d'investissement devraient tenir compte des circonstances qualitatives et ne doivent être faites qu'avec des portefeuilles dont les objectifs sont généralement semblables. Pour calculer les rendements des composites, aucun ajustement n'a été fait au titre des impôts sur le revenu, des honoraires de gestion, des droits de garde et des charges des Fonds.
- i) Aux fins du calcul et de la présentation des rendements des composites, la SGPNB n'est pas au fait de circonstances selon lesquelles la présentation adoptée n'est pas conforme aux lois et aux règlements d'une province ou d'un territoire du Canada où elle exerce ses activités.

5. Instruments dérivés

Des contrats à terme normalisés, des contrats de change à terme ainsi que des options et des swaps négociés sur des marchés boursiers ou des marchés hors cote sont largement utilisés aux fins de la gestion des placements de chaque Fonds.

Ces instruments dérivés sont utilisés à diverses fins, notamment :

- pour simuler un placement sur un marché boursier donné, mais avec des coûts de transaction plus bas;
- pour améliorer les rendements;
- pour modifier les flux de trésorerie liés à un placement;
- pour assurer une couverture contre des pertes éventuelles en raison de variations des taux de change ou des cours des actions.

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux tableaux du rendement des composites (suite)

Période de 10 exercices terminée le 31 mars 2009

5. Instruments dérivés (suite)

Pour les instruments dérivés susmentionnés, la SGPNB a défini des critères, des politiques et des procédures d'investissement concernant l'ampleur et l'usage de ces instruments pour gérer les rendements et atténuer les risques de marché, de crédit, de change et de taux d'intérêt.

6. Honoraires de gestion des placements

Les rendements sont présentés avant la déduction des honoraires de gestion des placements, mais déduction faite des commissions de courtage et des retenues à la source applicables. Aux termes des GIPS®, les honoraires doivent être présentés avec les tableaux du rendement des composites afin que le lecteur puisse évaluer l'incidence des honoraires sur les rendements réalisés.

En vertu de la loi, la SGPNB recouvre ses charges auprès des Fonds dont elle est le fiduciaire.

La SGPNB n'a pas de barème normalisé des honoraires de gestion. Le tableau qui suit résume les charges réelles qui ont été imputées à l'égard des actifs sous gestion pour les 10 exercices précédents.

Exercice terminé le	Charges (en milliers de dollars)	Actifs sous gestion, moyenne de la période (en milliers de dollars)	Charges (en points de base)
31 mars 2009	11 480	7 859 875	14,6
31 mars 2008	12 589	8 698 211	14,5
31 mars 2007	11 283	8 399 321	13,4
31 mars 2006	8 998	7 567 806	12,0
31 mars 2005	8 848	6 801 052	13,0
31 mars 2004	9 003	5 917 778	15,0
31 mars 2003	7 458	5 550 958	13,5
31 mars 2002	6 570	5 808 526	11,3
31 mars 2001	5 820	5 998 941	9,2
31 mars 2000	4 620	5 679 356	8,1

7. Sous-conseillers

La SGPNB conclut des accords aux termes desquels certains actifs inclus dans les catégories des actions et des autres placements sont gérés par des sous-conseillers. Les rendements générés par les actifs gérés par les sous-conseillers sont inclus dans la présentation du rendement des composites de la SGPNB puisque celle-ci peut choisir librement ces sous-conseillers.